



**COMPTE RENDU DE
L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2011**

Membres de l'association présents :

- Claude Baehrel - Irène Droz - Claude Fréoua - Denise Guillaume - Anne d'Izarny_ - Gilbert Leonhardt
- Denis Murat - Jacques Odinet - Raoul Pastrana - Hélène Touzet Piéchaud - Jean Pierre Piéchaud
- Marina Raggi Pastrana .

Bureau : Jacques Odinet président - J.P. Piéchaud vice-président. - Claude Baehrel secrétaire
- Gilbert. Leonhardt trésorier - Boris Abramovici secrétaire adjoint.

Président de séance : Jacques Odinet :

Ordre du jour :

- Rapport financier - Rapport d'activité - Rapport d'orientation - Questions diverses.

Le président ouvre la séance et donne la parole à Gilbert Léonhard trésorier pour la présentation du rapport financier

RAPPORT FINANCIER

Dans sa présentation du rapport financier le trésorier fait ressortir les points suivants :

- Les dépenses totales de 2010 s'élèvent à 1293,32 € qui correspondent à des frais de fonctionnement (achats secrétariat et réceptions) . Cette année nous n'avons pas de charge correspondant à des vacataires et stagiaires contrairement à 2009 ou les dépenses s'élevaient de ce fait à 8819,71 €.
- Les recettes qui s'élèvent à 400,59 € sont essentiellement dues aux cotisations (13 cotisations 2010 + 3 cotisations 2009).
- Le résultat de l'exercice est donc négatif et s'établit à – 893,73 €. Il est ^proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau ce qui porte le bilan de l'exercice à 6429,73 €.correspondant aux disponibilités au 31.12.09 dont 6189,59 € en compte sur livret.
- Ce résultat au bilan est du au reliquat de la subvention 2008 alors que nous n'avons pas fait de demande de subvention en 2009.
- Pour l'exercice 2011 nous avons par contre fait une demande de subvention de 25 000 € justifiée par les dépenses à engager pour les «10 ans de l'ALU3 ». (exposition, brochure, édition manifestation etc.). En dépenses il faut aussi compter une convention de stage avec le CNAM. Ce dossier est actuellement en cours d'examen à l'Hôtel de Ville ; un accord devrait être donné très prochainement.

Suite à cette présentation et de différents éclaircissements demandés par les participants, le rapport financier, mis aux voix a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

Après à ces débats sur le rapport financier le trésorier soumet à l'assemblée une proposition d'un membre de l'association qui demande que la cotisation soit augmentée. L'assemblée préférant plutôt un plus grand recrutement de membres a rejeté cette proposition à l'unanimité des votants.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité ayant été envoyé à tous les membres, il n'en est pas donné une présentation détaillée. Le Président indique qu'avec les quinze activités mentionnées dans le rapport de l'ALU

- a assuré un suivi et a apporté des contributions significatives aux grands projets de l'arrondissement en matière d'aménagement urbain et d'habitat
- a donné des avis ou fait étude de préféabilité sur des projets ponctuels d'aménagement
- s'est saisi de dossiers touchant notre arrondissement dans les domaines de l'habitat, du patrimoine etc.

- s'est engagé dans des organisations locales.

Les activités présentées dans le rapport d'activité sont les suivantes :

- 1 Révision du PSMV - 2 OPAH Développement durable - 3 Place de la République - 4 Le Carreau du Temple
- 5 Intermédiation locative - 6 Grand Paris - 7 Archives Nationales - 8 Règlement des terrasses - 9 Passage du Pont aux Biches - 10 Rue Rambuteau - 11 Immeuble Lissac - 12 Régie de Quartier - 13 Conseil du Handicap
- 14 Café Urbain - 15 Site Internet

Après présentation du rapport, les commentaires suivants ont été formulés :

- Passage du pont aux biches :

Ce projet de réhabilitation qui est pris en compte par la municipalité fait l'objet d'un travail d'étudiants en architecture à partir d'un cahier des charges élaboré par l'ALU. Rendu en novembre.

- Rue Rambuteau : La mise en rue piétonne le long du centre Pompidou semble maintenant acquise. Il faut suivre ce projet dans la perspective avancée par l'ALU d'un axe allant de la place des Vosges jusqu'au Louvre.
- Immeuble Lissac : Il semble que l'option reconstruction soit la meilleure. La régularisation de la situation foncière en séparant la partie Ville de Paris de la copropriété puisse être adoptée. Il reste que l'utilisation de ces locaux une fois réhabilités ou reconstruits n'est pas arrêtée.
- Régie de quartier : Les difficultés dues aux questions de management et de gestion semblent maintenant dépassées notamment avec le recrutement d'une nouvelle directrice expérimentée dans la gestion des régies de quartier. Il convient de revenir aux objectifs premiers d'une régie de quartier qui sont principalement orientés sur la réinsertion professionnelle passant par le service aux habitants.

A la suite du débat le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité des votants

RAPPORT D'ORIENTATION

Le président donne lecture du rapport d'orientation qui rappelle les objectifs de l'ALU 3 qui doivent rester le « fil rouge » de notre association » ce sont

- La mixité sociale dans l'arrondissement
- Le développement économique
- Le développement des services et des équipements publics
- L'amélioration du cadre de vie
- La mémoire sociale et culturelle de notre arrondissement

Il indique certaines priorités pour l'année à venir qui ressortent du suivi des projets et sujets déjà engagés et de préoccupations qui se font jour aujourd'hui. On note à ce titre :

- Le suivi des projets en cours : PSMV, Passage Pont aux Biches, Immeuble Lissac,
- La mise en valeur des « 10 ans de l'ALU3 »
- L'OPEA Développement Durable et son îlot expérimental
- La révision du PSMV
- La cohérence des projets d'aménagement
- Le réaménagement de la place de la République
- La réhabilitation du Carreau du Temple

Après présentation du rapport, les commentaires suivants ont été formulés :

- Carreau du Temple.

La question de la préfiguration de l'animation-gestion est une question clef dans cette étape. Elle semble conditionnée par une option du mode de gestion entre régie et société publique locale (le choix semblant se porter sur cette seconde solution). Il paraît important de réactiver cette question au sein du comité de suivi et de faire en sorte que pendant l'année 2011 des premières options soient prises avant l'embauche du Directeur devant intervenir en 2012.

Le projet d'aménagement des rues adjacentes au carreau a été pris en compte au cours d'une réunion publique par les autorités municipales. Nous devons demander que ce projet soit instruit et soumis à concertation non pas dans une option de réfection de la voirie, mais dans un programme d'aménagement urbain tel qu'il a été préfiguré dans l'étude conjointe ALU3- conseil de quartier Temple

- Immeuble rue Michel Lecomte

Il y aurait là le projet d'une grande opération de réhabilitation en vue d'habitat social. L'ALU3 doit suivre ce projet, non seulement sur les aménagements des espaces extérieurs comme cela lui est demandé, mais sur l'ensemble de l'opération.

- Archives nationales

Le devenir des archives nationales semble être sujet à un nouveau blocage suite à l'ouverture au public des jardins qui a été interprété par les salariés comme une amorce de l'ouverture du musée de l'histoire de France. Une situation à suivre avec attention, étant donné que l'ouverture des jardins que nous avions appuyée était antérieure au projet de musée.

- Intermédiation locatives

Cette question, qui part du constat que le logement social ne peut se solutionner dans notre arrondissement par les programmes HLM publics, est importante et ne doit pas être abandonnée par l'ALU suite aux premières investigations sur les programmes en cours dans ce domaine.

- L'ouverture et la participation à L'ALU

L'initiative des « Cafés urbains » est importante pour intéresser aux activités et préoccupations de l'ALU. Il faut la continuer et la développer. Mais il faudrait s'interroger sur un fonctionnement qui permette une plus grande participation aux activités de l'ALU.

A la suite du débat le rapport d'orientation a été adopté à l'unanimité des votants